RSE 2023

RONDY Groupe

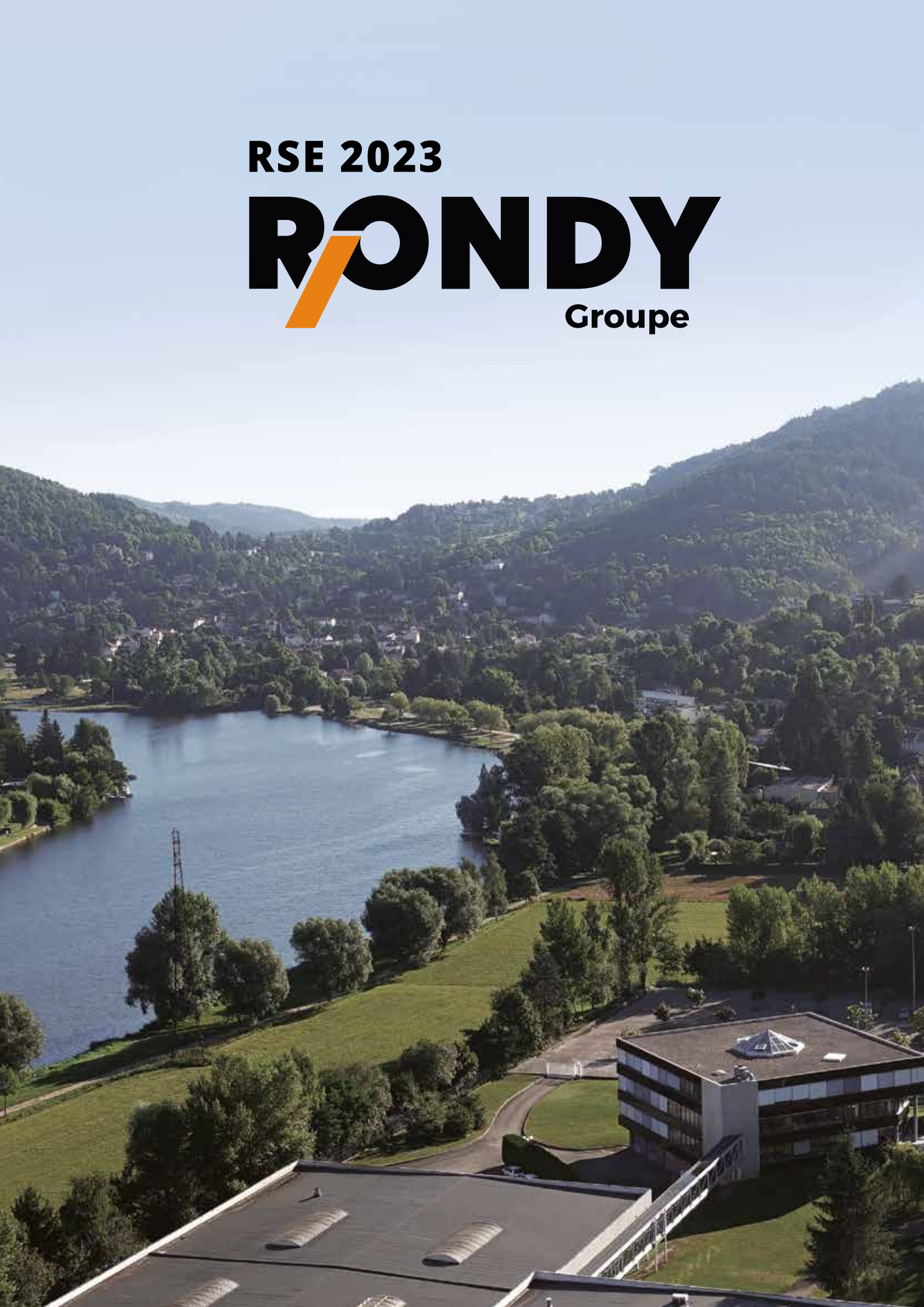

Notre charte

Le Groupe RONDY est conscient de ses obligations en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Le Groupe RONDY, fondé en 1946, est un groupe familial qui perdure depuis 3 générations et qui investit pour son développement économique futur.

Soucieux des enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus essentiels dans notre société, le Groupe RONDY s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Il se fonde sur la conviction qu'au-delà des objectifs économiques, l'adoption de ces pratiques plus éthiques et durables contribue efficacement à l'amélioration du monde actuel.

Notre engagement constitue un pilier central de la stratégie long terme de notre Groupe.

Nos intentions doivent se traduire par des changements et des engagements ambitieux. Nous mobilisons l'ensemble de nos collaborateurs dans cette stratégie commune.

Nos valeurs

Nos valeurs nous guident au quotidien pour entretenir cette relation de confiance entre collaborateurs et partenaires

ENGAGEMENT

La qualité d'entreprise de notre gestion, notre politique d'investissement et l'exécution de nos opérations sont l'objet d'une vigilance permanente

PÉRENNITÉ

Construire une relation de confiance pour avancer ensemble dans le futur.

INTÉGRITE

Probité envers l'ensemble de nos partenaires : délais, tarifs, qualité et confidentialité.

RESPECT

Bienveillance avec nos collaborateurs et nos partenaires pour cultiver une collaboration saine.

Sommaire

LE GROUPE RONDY **6**

Présentation 8
Nos engagements 11
Nos certifications et labels 11
Pacte de l'ONU 12
Les objectifs du développement durable 14

SOCIAL ET DROITS DE L'HOMME **16**

Diversité, discrimination et harcèlement 18
Liberté d'association 20
Travail des enfants 20
Conditions de travail 21
Santé et sécurité des employés 24
Politique de sécurité et engagement de la direction 26
Dialogue social 27
Accompagnement des collaborateurs 28
Entreprise solidaire 28
Indicateurs et ambitions 30

CODE ÉTHIQUE **32**

Anti-corruption et extorsion 34
Évaluation des risques de corruption 35
Conflits d'intérêt 36
Pratiques anticoncurrentielles 36
Anti-blanchiment d'argent 37
Fraudes - Intégrité financière 37
Infrastructure informatique 38
Sécurité de l'information 40
Indicateurs et ambitions 41

ACHATS RESPONSABLES **42**

Politique d'achats responsables 44
Sélection et évaluation des fournisseurs 45
Recours au travail forcé 45
Éco-conception et emballages 46
Protection du consommateur 48
Indicateurs et ambitions 49

ENVIRONNEMENT **50**

Protection de l'Environnement 52
Consommation d'énergie 54
Consommation des matières premières 57
Politique de l'eau 58
Utilisation de substances dangereuses 58
Tri et recyclage des déchets 59
Bonnes pratiques environnementales 60
Communication transparente 61
Bilan Carbone 2023 62
Indicateurs et ambitions 63

Le Groupe RONDY

Présentation 8
Nos engagements 11
Nos certifications et labels 11
Pacte de l'ONU 12
Les objectifs du développement durable 14

Présentation

Outillage, quincaillerie, électricité, éclairage, domotique, outillage et accessoires automobiles, équipements de protection individuelle.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Fondé en 1946, le Groupe RONDY est un acteur majeur du négoce de gros en France dans le secteur de la distribution au travers de ses filiales françaises et asiatiques.

Notre groupe familial basé en Haute-Loire bénéficie d'un outil logistique hors du commun avec une tour de stockage entièrement automatisée d'une capacité de 27000 palettes et un entrepôt de 35000 m² dédié aux déchargements des containers, à la préparation de commandes et au stockage des gros gabarits et produits sensibles (8000 palettes supplémentaires).

QUELQUES CHIFFRES (2023)

- **485** *containers reçus*
- **42M€** *chiffre d'affaires brut*
- **13K** *références*
- **2,9K** *clients actifs*
- **11M** *produits vendus*
- **130** *salariés*

NOS ENTITÉS

UNE TOUR DE STOCKAGE ENTIÈREMENT AUTOMATISÉE

D'une longueur de 150 m et d'une hauteur de 35 m (19 hauteurs de palettes), elle a une contenance totale de 27 000 palettes. Le groupe dispose d'un grand espace supplémentaire de 18 000m² de stockage. Les tapis roulants automatisés deviennent un nouveau mode de transport intelligent et interactif. Arrivé à la zone de préparation, le produit est conditionné, pesé électriquement, colisé, scanné et palettisé. Le but essentiel du Groupe RONDY est d'accomplir, dans les meilleures conditions économiques et les meilleurs délais, la livraison des commandes clients.

CONFORMITÉ AUX CAHIERS DES CHARGES

Nos approvisionnements sont testés sur les sites de production par notre équipe d'inspection et contrôlés à réception dans nos locaux. En outre, nos partenariats avec des laboratoires de référence nous assurent une conformité réglementaire sans faille.

UN SYSTÈME DE GESTION SUR MESURE

Notre système de gestion, développé en interne par notre équipe informatique, permet une centralisation optimale de nos données et une excellente adaptation à nos besoins.

UN SERVICE MARKETING DÉDIÉ AUX BESOINS DE L'ENTREPRISE

Grâce à notre service marketing intégré, nous sommes autonomes et réactifs quant à la réalisation de nos packagings, notices, catalogues, photos, supports de communication divers...

UNE FORCE DE VENTE DÉPLOYÉE DANS TOUTE LA FRANCE

Notre force de vente, riche de 12 commerciaux, permet de répondre aux attentes de notre clientèle dans les plus brefs délais.

Nos engagements

Le Groupe RONDY est adhérent du "Global Compact", programme des Nations Unies en faveur du Développement Durable. Cette initiative, lancée par l'ONU en 2000, incite les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Nous avons adopté le code de conduite amfori BSCI, qui promeut un commerce ouvert, durable et respectueux des travailleurs. Le processus amfori BSCI comprend des projets de sensibilisation, des formations, l'organisation de tables rondes avec les autorités et les syndicats, ainsi que des audits réguliers réalisés par des organes de contrôle agréés.

Le Groupe RONDY s'engage aux côtés de Reforest'Action en participant à la plantation d'une forêt parce qu'après la réduction de l'empreinte carbone, la forêt s'avère être la meilleure solution pour répondre positivement aux défis que sont le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Nos certifications et labels

Le Groupe RONDY est certifié Opérateur Economique Agréé simplifications douanières. Ce label est reconnu dans le monde entier comme un gage de sérieux et de fiabilité. Il assure la maîtrise du risque réglementaire et de fraude douanière, la traçabilité des flux et le contrôle interne, mais aussi la sécurité des systèmes d'information.

Afin de mesurer et de renforcer notre engagement envers des pratiques commerciales responsables sur les plans social et environnemental, **nous avons initié une démarche d'évaluation auprès d'Ecovadis.**

Pacte de l'ONU

Le Pacte mondial des Nations Unies propose un cadre d'engagement universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Groupe RONDY s'engage à respecter ces dix principes du Pacte mondial des Nations Unies

PRINCIPE 10

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

PRINCIPE 1

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

PRINCIPE 9

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

PRINCIPE 2

Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

PRINCIPE 8

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

PRINCIPE 3

Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

PRINCIPE 7

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement d'emploi et de profession.

PRINCIPE 4

Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

PRINCIPE 6

Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

PRINCIPE 5

Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Les objectifs de développement durable

Le Groupe RONDY adhère aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) élaborés par les Nations unies en 2015. Ils constituent un appel mondial à agir à l'horizon 2030 pour réduire les inégalités, rendre le monde meilleur pour les générations futures, notamment en apportant des solutions au problème du changement climatique, et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Établir des modes de consommation et de production durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

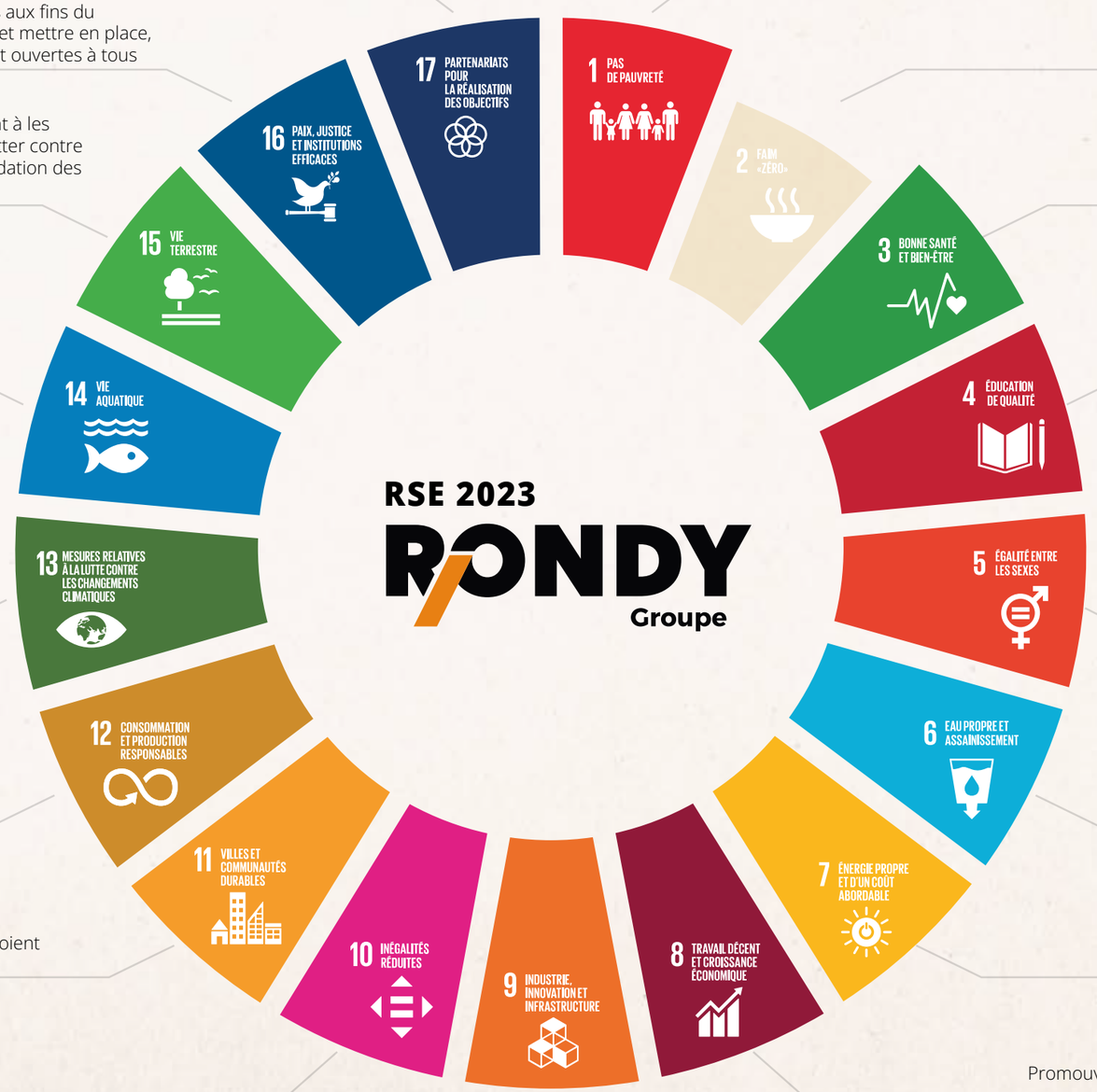

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Social et droits de l'Homme

Diversité, discrimination et harcèlement 18
Liberté d'association 20
Travail des enfants 20
Conditions de travail 21
Santé et sécurité des employés 24
Politique de sécurité et engagement de la direction .. 26
Dialogue social 27
Accompagnement des collaborateurs 28
Entreprise solidaire 28
Indicateurs et ambitions 30

Diversité, discrimination et harcèlements

ÉGALITÉ AU TRAVAIL

Le Groupe RONDY garantit l'égalité d'accès à l'emploi et de développement de carrière, sans distinction de race, couleur, religion, sexe, âge, opinion politique, ascendance nationale, origine sociale ou orientation sexuelle. Il s'engage à rémunérer de manière équitable un travail identique effectué dans des conditions de supervision similaires et affiche clairement aux candidats son processus de recrutement.

Depuis de nombreuses années, le groupe collabore de façon régulière avec le secteur du handicap en ayant recours à la sous-traitance (ESAT, CAT, etc.) et en intégrant dans nos ateliers des salariés en situation de handicap, qui ont été mis à disposition pour des périodes prolongées.

L'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap est simplifié grâce à notre référent handicap, qui apporte un soutien dans les démarches de reconnaissance.

En 2023, nous comptons au total 15 salariés bénéficiant d'une RQTH, dont 1 au niveau du CODIR. Le Groupe accorde un jour de congé annuel supplémentaire aux salariés en situation de handicap, notamment pour faciliter leur suivi médical renforcé.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

15 *Salariés porteurs de handicap*

2 *Salariés détachés par l'ESAT*

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le harcèlement, qu'il soit de nature sexuelle ou morale, ainsi que les comportements sexistes, sont absolument interdits.

Aucune forme de ces comportements n'est tolérée, et des sanctions seront appliquées en cas de non-respect de cette règle.

Le Groupe RONDY promeut un environnement de travail diversifié et inclusif, où l'apprentissage continu et le partage de connaissances sont favorisés et appréciés.

Les employés sont tenus de se comporter mutuellement avec respect et dignité.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

0 *Alerte harcèlement*

Les salariés ont à leur disposition le "formulaire de signalement d'alerte" pour déclarer, signaler de tels agissements s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

ÉGALITÉ DES SEXES

Les notes obtenues par le Groupe RONDY en matière d'index d'égalité hommes-femmes pour l'année 2023 reflètent notre engagement naturel et durable en faveur de la promotion de nos salariés, quel que soit leur sexe.

Au cours de cette même année, la **présence de deux femmes parmi les dix rémunérations les plus élevées** au sein du Groupe illustre l'engagement en faveur de l'égalité de traitement qui est promu au plus haut niveau de la Direction.

93/100

Index égalité Homme Femme

LES FEMMES AU SEIN DU GROUPE (2023)

38% *De l'effectif global*

36% *Au comité de direction*

33% *Au comité exécutif*

DIVERSITÉ

Pour le Groupe RONDY, la diversité des employés et des cultures représentées est une véritable richesse. Nous sommes particulièrement fiers de disposer d'équipes locales stables à Shanghai et à Hong Kong. Certains de nos collaborateurs nous y accompagnent depuis plus de 20 ans.

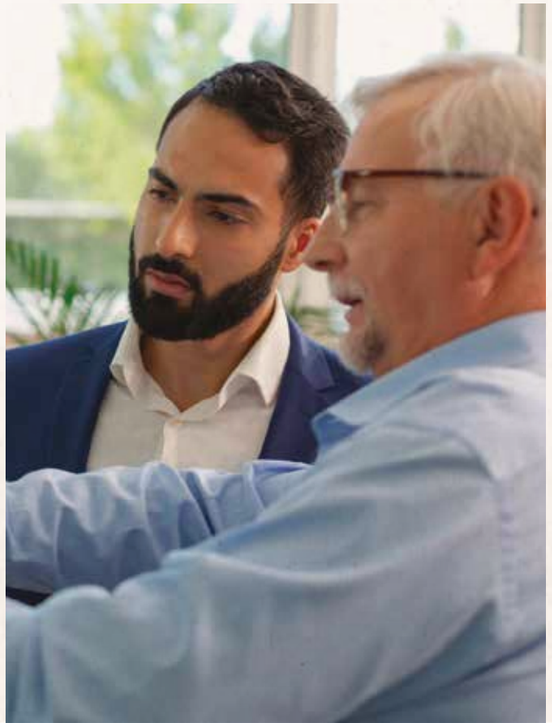

La diversité et l'inclusion dont notre groupe fait preuve dans sa politique de recrutement et sa culture d'entreprise, nous permettent de rester innovants. Une équipe diversifiée apporte des idées, des compétences et des expériences passées différentes, ce qui donne lieu à des échanges plus riches et à des solutions plus innovantes et inclusives pour nos clients. Une attention particulière est portée aux candidats en situation de handicap.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

18% *Salariés de moins de 30 ans*

47% *Salariés de plus de 50 ans*

Liberté d'association

Le Groupe RONDY reconnaît aux travailleurs et aux employeurs le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leurs choix ainsi que celui de s'y affilier et de négocier collectivement de manière libre et indépendante. Nous nous engageons à respecter la libre expression du droit syndical, en conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays d'opération.

Les travailleurs doivent être assurés d'une protection appropriée contre toute forme de discrimination visant à entraver leur liberté syndicale en matière d'emploi.

Notre engament auprès de AMFORI BSCI permet de nous assurer de l'amélioration de nos fournisseurs sur ce point.

Travail des enfants

Le Groupe RONDY s'engage à ne pas employer, sous aucune forme, des individus qui ne respectent pas l'âge minimum requis pour travailler, conformément à la législation nationale et aux Conventions 138 et 182 de l'OIT. Il est important de noter que l'âge le plus élevé parmi ces références sera pris en considération.

Les salariés ont à leur disposition un "formulaire de signalement d'alerte" pour déclarer ou signaler de tels agissements s'ils sont témoins de ceux-ci ou en ont connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

A contrario, le Groupe RONDY est fier d'accueillir chaque année de nombreux stagiaires et apprentis, de la 3ème au Master, pour leur faire découvrir nos valeurs, nos métiers et notre environnement de travail.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

17 *stagiaires formés*

9 *apprentis formés*

Conditions de travail

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Le Groupe RONDY se conforme à la réglementation locale concernant les salaires minimaux et conventionnels. Les salaires que nous appliquons sont au moins équivalents à la moyenne des salaires pratiqués dans le pays pour des activités similaires.

Les salariés du Groupe RONDY bénéficient :

- **D'un 13ème mois**
- **D'une prime individuelle sur objectifs**
- **De tickets repas**
- **D'un comité Social et Économique**
- **D'une prime d'indemnité de transport**
- **D'un Pereco et d'un CET**

La Direction effectue une revue salariale plusieurs fois dans l'année afin de maintenir une politique globale de rémunération motivante.

Des protocoles d'accord de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) sont signés annuellement.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

21 ans *Ancienneté moyenne de nos salariés*

46 ans *Moyenne d'âge des salariés*

SYSTÈME DE PRIMES LIÉES À LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

Nous impliquons et récompensons nos salariés avec un système de prime individuelle basé sur des critères et des objectifs préalablement identifiés et partagés.

La transition volontaire vers l'union économique et sociale a facilité la création d'un accord de participation aux bénéfices commun à toutes les sociétés de l'UES et a permis de maintenir un CSE doté d'un budget.

RÉMUNÉRATION DES HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES OU ATYPIQUES

Le Groupe RONDY rémunère les heures supplémentaires pour les personnels non-cadres à hauteur de 25 % pour les 8 premières heures supplémentaires par semaine, et à 50 % au-delà de ce seuil.

Nos outils permettent à nos salariés d'accéder à leur pointage, de consulter leur solde de congés, et favorisent la transparence concernant les heures travaillées.

COUVERTURE DES SOINS DE SANTÉ DES SALARIÉS EN PLACE

Le Groupe RONDY offre des prestations sociales plus généreuses, notamment en ce qui concerne la prévoyance et la mutuelle.

Nos engagements sont entre 3 à 7,5 fois plus importants que les minimums requis par nos conventions

Nous avons négocié une mutuelle d'entreprise avantageuse et complète, offrant une couverture de santé de qualité pour nos employés. Le Groupe RONDY prend en charge 50 % des coûts de cette mutuelle pour les salariés. De plus, il est possible d'inclure les membres de la famille (conjoint et enfants) dans cette mutuelle. Actuellement, 90 % des effectifs du Groupe RONDY ont adhéré à cette mutuelle d'entreprise. Les 10 % restants sont couverts par la mutuelle obligatoire de leur conjoint.

En ce qui concerne la prévoyance, le Groupe a conclu des accords très protecteurs pour tous les salariés d'Aurec, quel que soit leur statut, en matière d'invalidité, d'incapacité ou de capital décès. De plus, nous avons mis en place un forfait obsèques en cas de décès du conjoint ou d'un enfant à charge.

RYTHME DE TRAVAIL

Afin d'assurer un repos adéquat aux travailleurs, en conformité avec la Convention n°14 de l'OIT, le Groupe RONDY garantit à ses employés un temps de repos d'au moins 24 heures consécutives pour chaque période de 7 jours. De plus, chaque salarié doit respecter un repos journalier minimal de 11 heures et a droit à la déconnexion.

Il n'y a pas de travail de nuit ni d'horaires postés au sein du Groupe RONDY. Tous les salariés travaillent en journée, du lundi au vendredi. L'entreprise est fermée les samedis et dimanches. Les équipes d'atelier bénéficient également de leur vendredi après-midi.

Nous organisons le travail de manière flexible afin d'aider les employés à atteindre un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Nous sommes à l'écoute de nos salariés pour offrir des modalités de travail souples (ex. temps partiel, télétravail, retraite anticipée) et nous avons mis en œuvre de la flexibilité sur les horaires de travail.

Le Groupe favorise la retraite progressive, en particulier pour faciliter la transition vers la fin de carrière pour les salariés de l'entrepôt. À ce jour, une salariée a choisi cette option en 2022 et 2023.

projets 2024

Prévention cancer et intervention sur le sommeil et des supers aliments

QUELQUES CHIFFRES (2023)

1 — ***salarié bénéficiant de la retraite progressive***

95% — ***salariés pratiquant le télétravail sur les postes le permettant***

Le télétravail est encouragé au sein des fonctions administratives et d'encadrement, avec la possibilité de travailler à distance un jour par semaine. Le télétravail n'est pas obligatoire, il repose sur le volontariat, et une charte de télétravail signée par les deux parties permet de définir les conditions et un cadre de bonne conduite.

Après un référendum, la pause déjeuner des fonctions administratives a été réduite de 2h à 1h, afin d'offrir à nos employés une fin de journée de travail moins tardive. Un service de livraison de repas est également disponible.

Chaque journée travaillée de manière exceptionnelle le week-end, comme lors de salons ou de foires à l'étranger, donne droit à une récupération sous forme de jour de repos.

Les Open Space font l'objet d'une charte de bonnes pratiques pour rendre ces espaces de travail agréables pour tous. De plus, des "points phone" ont été installés pour garantir l'intimité des appels si nécessaire.

PROGRAMMES FAMILIAUX

Le Groupe RONDY se conforme à la législation française et permet la prise de congés parentaux, à temps plein ou à temps partiel. Nous appliquons également le congé paternité ou d'accueil de l'enfant dans sa nouvelle durée.

Nous avons, à plusieurs reprises, mis en œuvre des dons de congés pour des salariés en situation de proches aidants. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour apporter la flexibilité nécessaire à ces besoins spécifiques.

Le Groupe RONDY offre également des congés spéciaux à demi-salaire pour prendre soin d'un enfant malade, dans la limite de seize jours ouvrables par an. Ces dispositions sont également applicables :
- Au salarié pour prendre soin de son conjoint.
- Au veuf, divorcé ou séparé de corps pour prendre soin d'un enfant vivant à son domicile.

En cas d'hospitalisation d'un enfant, un congé spécial à plein salaire est accordé au père ou à la mère, en remplacement du congé spécial à demi-salaire, dans la limite de 8 jours ouvrables par an.
Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à l'application des dispositions légales en matière de congé de présence parentale.

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES SALARIÉS

En 2018, une enquête sur les risques psychosociaux a été réalisée au sein du Groupe RONDY, permettant d'identifier et de prendre en charge des situations de travail susceptibles de poser problème. L'enquête a également révélé des aspects très positifs, notamment la "bonne entente et l'entraide entre les collègues" ainsi que le fait que "l'ensemble du personnel est très attaché à l'entreprise".

En 2020, une enquête de suivi spécifique axée sur les problèmes précédemment mentionnés a mis en évidence une nette amélioration des conditions de travail. Les points relevés concernent notamment l'augmentation de la polyvalence dans l'atelier et l'autonomie dans les postes, tant au niveau du management, de l'administration que de l'atelier. Le décloisonnement des services est également un point fort d'amélioration.

Afin de recueillir la satisfaction des employés et leurs attentes en matière d'animation sociale, nous avons introduit, depuis 2023, une démarche de collecte de leurs opinions dans le cadre des entretiens annuels. Cette initiative vise à renforcer la pertinence de nos plans d'actions en ressources humaines en se basant sur des données solides et concrètes.

Taux de réponses aux enquêtes QVT

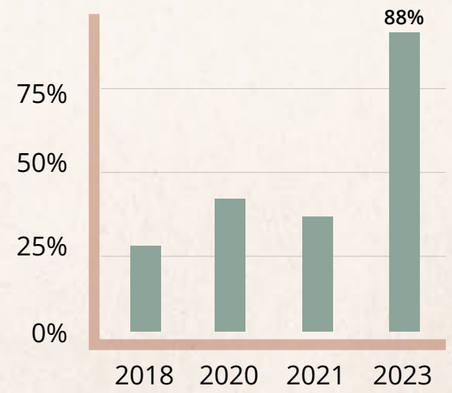

Santé et sécurité des employés

ÉVALUATION DES RISQUES AU TRAVAIL

Nous assurons le suivi de nos accidents et presqu'accidents.

Nous avons mis en place, à la suite d'accident ou de presqu'accident, des analyses d'accidents afin de comprendre, d'analyser, d'enrayer les risques, et d'alimenter notre document unique d'évaluation des risques. Celui-ci est révisé annuellement en partenariat avec nos préventeurs SST pour établir un plan d'action santé sécurité.

Dans le souci d'améliorer l'ergonomie et de réduire les nuisances sonores, visuelles et les risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques), nous effectuons des analyses de nos postes de travail, que ce soit dans les ateliers ou les bureaux. Ces analyses sont réalisées en collaboration avec des professionnels de la santé. Nous avons mis en place des améliorations telles que :

- Filmeuses automatiques,
- Chariots de manutention adaptés à l'activité,
- Convoyeurs de charges,
- Tabourets réglables sur roulettes,
- Casques mains-libres,
- Scanners plus légers
- Doubles écrans et souris ergonomiques,
- Parois anti-virus
- Repose-pieds et autres dispositifs visant à améliorer les conditions de travail.

Suite à une étude acoustique complète des locaux, nous avons fourni aux opérateurs de conditionnement et de maintenance des bouchons d'oreille moulés afin d'améliorer leur confort et garantir leur sécurité.

Tous les nouveaux arrivants bénéficient d'un parcours intégration avec remise d'EPI.

En tant que distributeur d'EPI, nous fournissons à nos salariés un large choix d'équipements de haute qualité pour leur dotation annuelle.

FORMATION

Les formations "Premier Témoin Incendie" permettent au personnel d'acquérir les compétences nécessaires pour réagir rapidement en cas de début d'incendie et pour utiliser les moyens d'extinction disponibles sur son lieu de travail.

SÛRETÉ

Tous les membres du personnel ont droit à un environnement serein et sécurisé. Notre atelier est équipé d'un système de sprinklers pour lutter contre les incendies. Nos locaux sont dotés d'un système de vidéosurveillance performant et d'un accès sécurisé par tourniquet pour prévenir les intrusions.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

36,69% — *Taux de fréquence des AT*

1,25% — *Taux de gravité des AT*

6 — *réunions de prévention*

4 — *référents sécurité*

MESURES

En 2020, nous avons fait réaliser des mesures par un organisme accrédité afin de déterminer les niveaux d'exposition aux poussières pour les salariés affectés aux postes de déchargement de conteneurs et de navette entrepôt. Les valeurs collectées sont largement inférieures à la valeur réglementaire de 10 mg/m^3 pour la fraction inhalable. De plus, les mesures effectuées en ambiance sont également nettement en-dessous de la valeur réglementaire. Les valeurs relevées sont inférieures à celles du rapport d'expertise scientifique de l'ANSES de 2019.

SUIVI

Afin de garantir que chaque salarié effectue sa visite médicale du travail en temps et en heure, nous avons automatisé le suivi à l'aide de notre outil de gestion des temps. Ce même outil nous facilite également la gestion des habilitations et des formations de notre personnel.

Les salariés proches de la retraite bénéficient de la formation aux gestes qui sauvent pour prévenir les risques cardiaques.

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

Nous mettons à la disposition des salariés du site d'Aurec une salle de sport équipée, accessible librement et gratuitement, dans le but de promouvoir la santé de nos employés et de prévenir les effets de la sédentarité.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

10% — *des salariés titulaires du SST*

100% — *des salariés formés aux risques incendie*

2 — *défibrillateurs sur le site*

Politique sécurité et engagement de la direction

Le risque est inhérent à nos activités, et notre responsabilité est de le maîtriser et de le réduire constamment. Préserver l'avenir, garantir la sécurité et protéger la santé de toutes nos équipes sont des piliers fondamentaux de la politique de Prévention et de Sécurité de l'ensemble du Groupe RONDY.

La politique de Prévention et Sécurité s'appuie sur les 5 axes de travail suivants :

- **Instaurer des communications sécurité régulières**
- **Analyser et communiquer après chaque AT**
- **Accueillir les nouveaux arrivants et leur transmettre les consignes**
- **Afficher les directives au poste de travail**
- **Définir et rédiger les informations nécessaires au poste**

L'animation de notre démarche de Prévention et de Sécurité, visant à assurer sa performance tout en respectant la réglementation et les normes en vigueur, requiert l'engagement de l'ensemble de notre personnel.

Le partage de ces réussites donnera une réalité et un sens au terme "ensemble" développé au sein du Groupe RONDY.

Chaque processus opérationnel intègre cette politique et la met en œuvre au sein de ses équipes, tout en participant au processus de reporting.

Chaque niveau de la direction veille au respect des principes de cet engagement et contribue à la supervision des travaux visant à l'amélioration significative et continue de notre entreprise en matière de Prévention et de Sécurité.

Repas d'été organisé par le CSE

Dialogue social

En 2021, nous avons travaillé à la création d'une Unité Économique et Sociale (UES) au sein de nos entités du groupe afin de garantir des avantages similaires et d'établir un Comité Social et Économique (CSE) unique, ainsi qu'un dialogue social uniformisé pour l'ensemble des salariés du Groupe RONDY. La mise en place de cette UES nous a permis d'organiser des élections pour le Comité Social et Économique (CSE), alors que chacune de nos sociétés comporte moins de 50 salariés. Cette structure nous a également ouvert la possibilité de bénéficier de diverses actions sociales (achats groupés, repas, cartes cadeaux). Ces élections ont également permis la désignation d'un délégué syndical majoritaire en tant qu'interlocuteur privilégié pour le dialogue social.

La structuration des **comités de direction (CODIR) hebdomadaires** avec l'encadrement du groupe permet une circulation fluide de l'information.

Le Groupe RONDY est une structure familiale où la proximité et le dialogue entre employés et employeur a toujours existé.

Une newsletter mensuelle résume l'actualité du groupe, les réalisations, les conseils, les informations générales, les échéances importantes, ainsi que les appels à candidatures pour divers projets (groupes de travail, ruches, tests de vêtements de travail, etc.).

Le plan stratégique à moyen terme, présenté à l'ensemble des salariés, offre à chacun une vision des ambitions du groupe et la possibilité de se projeter dans l'avenir.

Accompagnement des collaborateurs

FORMATION ET ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Nous avons instauré un moment d'échange formel avec l'ensemble du personnel à travers les entretiens professionnels réalisés chaque année.

Ces entretiens permettent de recueillir les besoins en formation de nos collaborateurs, contribuant ainsi à l'élaboration des plans de formation du Groupe RONDY, le tout de manière entièrement dématérialisée.

Nous encourageons nos collaborateurs à participer à des formations telles que le projet Voltaire, la bureautique, les langues, les achats, le Cap Retraite, la formation commerciale, etc. Cela vise à maintenir leur niveau de compétences, mais également à leur ouvrir de nouvelles opportunités de carrière, que ce soit en interne ou en externe.

Après 6 ans d'ancienneté, chaque collaborateur reçoit son bilan individuel qui retrace ses évolution de poste et le bilan de ses formations. Le Groupe RONDY porte une attention particulière aux aspirations professionnelles de ses salariés, retranscrites au travers des Entretiens Annuels de Développement (EAD).

Pour offrir des perspectives d'évolution, les candidatures internes aux offres d'emplois sont étudiées avec attention.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

65%

de salariés ont réalisé une formation

1076h

de formation dispensées

9

contrats en alternance

32K

coûts des frais pédagogiques

Entreprise solidaire

Le Groupe RONDY apporte son soutien à plusieurs associations locales et à vocation humanitaire.

DONS POUR L'UKRAINE

Nos équipes, profondément touchées par la situation en Ukraine, ont collecté environ quinze palettes de dons destinés aux camps de réfugiés en Pologne, en collaboration avec l'association AAIP (Aides Actions Internationales Pompiers).

Ces dons comprennent de nombreux cartons de fournitures d'hygiène, ainsi que plus de 5 000 lampes, 6 000 paires de gants, des rallonges, des multiprises, des jerricans, des groupes électrogènes, des casques, des bâches...

CRISE SANITAIRE

Pendant la crise sanitaire liée au coronavirus, des dons de masques ont été distribués aux habitants d'Aurec. Nous avons également organisé une campagne de dépistage au retour des fêtes de fin d'année, sur une base volontaire, dans le but de rassurer et de garantir la sécurité de nos collaborateurs.

COLLECTE DE BOUCHONS

En 2023, un défi a été organisé pour collecter des bouchons en plastique en partenariat avec l'association Bouchons d'Amour, Loire et Haute-Loire. Au total, 147 kg de bouchons ont été récupérés, contribuant ainsi au soutien du monde du handicap, notamment pour l'achat de matériel et la formation de chiens pour les déficients visuels.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nous avons également apporté notre soutien à diverses associations sportives locales en leur fournissant des trousses de soins, ainsi qu'en sponsorisant des équipements de football.

DONS AUX ÉCOLES LOCALES

Nous effectuons des dons occasionnels à des écoles, tels que des gobelets réutilisables, des tables de pique-nique, etc.

PARTENARIAT ÉVÈNEMENTS LOCAUX

Le groupe soutient le monde artistique à travers plusieurs événements, notamment le festival aurecois de la Teinturerie qui célèbre l'art urbain en offrant des masques FFP2, des gants et des combinaisons. De plus, nous organisons des expositions d'artistes dans nos locaux, telles que celles présentées par la Petite Galerie de Bas-en-Basset.

JOURNÉE DE LA FEMME

Cette initiative nous a permis de sensibiliser tous les collaborateurs du Groupe à la lutte pour l'égalité des genres, tout en aidant les femmes à prendre conscience de l'importance de leur rôle dans l'évolution de la société.

projets 2024

Collecte et valorisation des EPI usagés

Indicateurs et ambitions

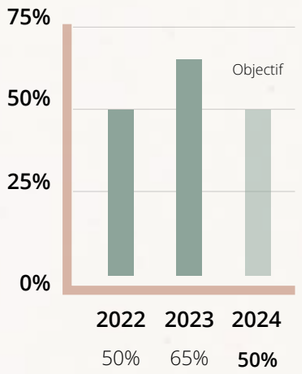

Pourcentage de salariés ayant reçu une formation

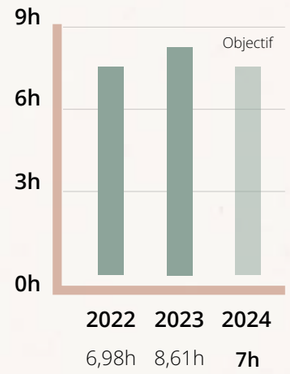

Nombre d'heures de formation réalisées par salarié

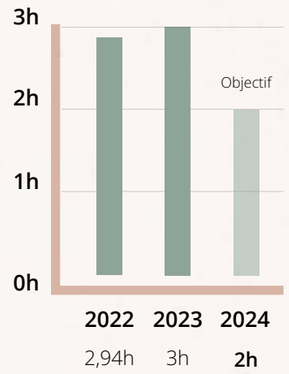

Nombre d'heures de formation sécurité réalisées par salarié

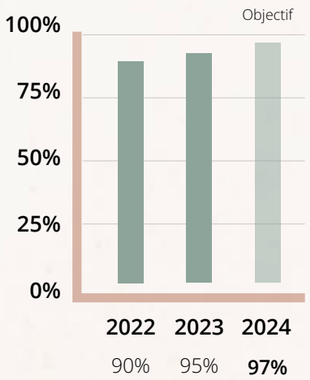

Pourcentage de salariés adhérent mutuelle

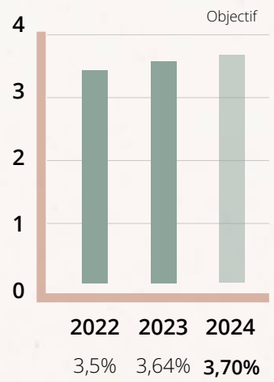

Note COPIL Performance RH

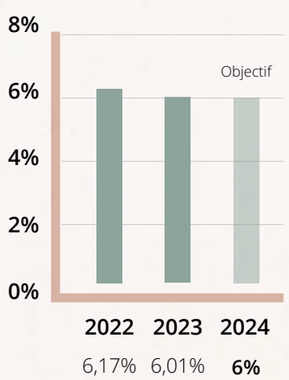

Pourcentage de salariés porteurs d'un handicap

INDICATEUR	FRÉQUENCE	2023	OBJECTIFS 2024
Taux de participation aux événements RSE	Mensuelle	72%	50%
Nombre de réunions à l'ensemble du personnel	Annuelle	2	2
Pourcentage du personnel ayant eu un EAD avec plan de développement personnel	Annuelle	99%	99%
Egalité des salaires F/H (index égalité H/F)	Annuelle	1,85%	3,50%
Pourcentage du personnel ayant signé la charte informatique et confidentialité	Annuelle	100%	100%
Nombre de CODIR	Annuelle	45	45
Nombre d'incidents de discrimination avérés	Annuelle	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail	Annuelle	36,69%	11%
Formations réalisées	Annuelle	108	100
Nombre de salariés formés à la sécurité	Annuelle	60	40
Taux d'absentéisme	Annuelle	5,74%	< 5 %
Pourcentage de salariés rémunérés selon la réglementation en vigueur (salaire de subsistance respecté)	Annuelle	100%	100%

Code éthique

Anti-corruption et extorsion 34
Évaluation des risques de corruption 35
Conflits d'intérêt 36
Pratiques anticoncurrentielles 36
Anti-blanchiment d'argent 37
Fraudes - Intégrité financière 37
Infrastructure informatique 38
Sécurité de l'information 40
Indicateurs et ambitions 41

Anti-corruption et extorsion

Nous ne promettons pas, ni ne versons pas d'argent, de cadeaux inappropriés ou tout autre bénéfice afin de conduire des employés d'autres sociétés, des autorités ou tout autre officiel publique, à nous fournir un avantage commercial abusif. Cela vaut, quel que soit la localisation de la partie tierce et de sa culture.

La corruption est un abus de pouvoir, de fonction, ou de ressources pour un gain privé. Elle implique le désir d'influencer un tiers en lui offrant de l'argent ou des cadeaux dépassant les limites légales, dans le but d'obtenir un avantage injuste ou de nuire à autrui.

Le Groupe RONDY s'engage à mener ses affaires de manière transparente et conforme et interdit toute forme de corruption, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin, dans ses transactions commerciales.

Le Groupe RONDY respecte la limite imposée par la législation fiscale en vigueur concernant les cadeaux clients et fournisseurs et chaque partie prenante s'engage à respecter ces règles au travers de l'émargement de la charte éthique et des conditions générales d'achats (CGA).

La violation des lois anti-corruption peut conduire à des enquêtes coûteuses, causer des tort et entraîner des poursuites pénales à l'encontre de la société mais aussi des personnes impliquées. Les personnes reconnues coupables de corruption encourent un éventuel emprisonnement ainsi que des amendes.

Le Groupe RONDY valorise sa relation avec ses clients et fournisseurs. Seul un bon contact social entre les partenaires peut permettre de construire la confiance et d'établir une relation professionnelle durable.

Nos engagements, ainsi que la formation dispensée à nos commerciaux, interdisent formellement d'offrir, de promettre, de donner, d'accepter ou de solliciter un avantage dans le but d'inciter à des actions illégales, contraires à l'éthique ou constituant une violation de la confiance.

De même, nous demandons à nos partenaires de s'engager sur le sujet de la corruption au travers de la signature de nos CGA.

Les salariés disposent du "formulaire de signalement d'alerte" pour déclarer et signaler de tels agissement s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

0

signalement réel de corruption

2

tentatives de corruption

100%

cas de corruption traités

40

salariés sensibilisés aux risques de corruption

Évaluation des risques de corruption

Afin d'améliorer la résilience du groupe face aux risques de corruption, la cartographie suivante a été établie :

SYNTHÈSE DES RISQUES NETS PAR PROCESSUS

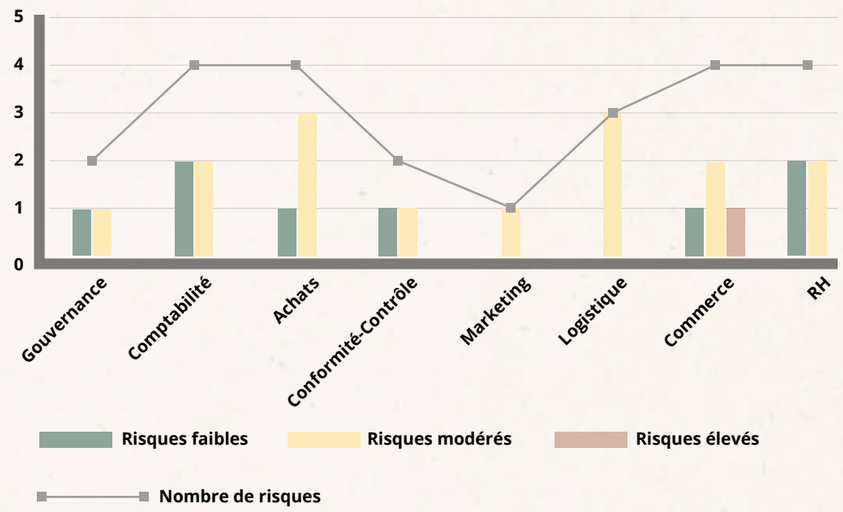

NOMBRE DE RISQUES PAR PROCESSUS

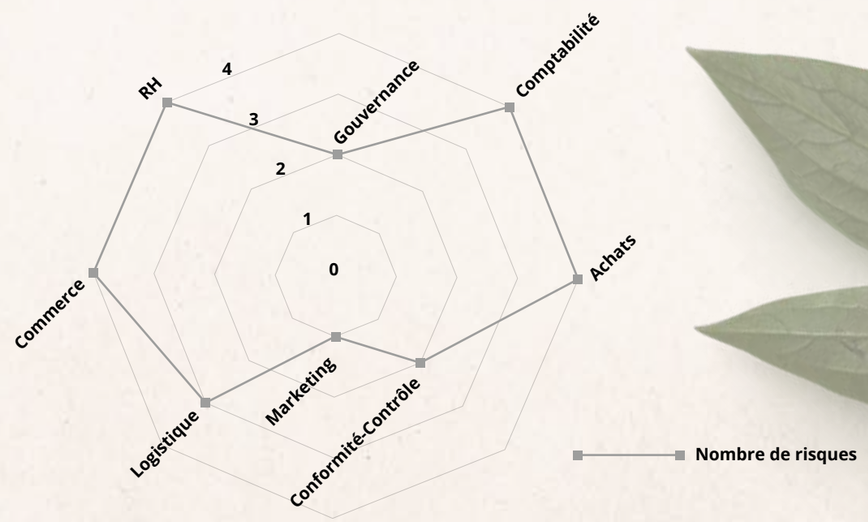

Elle nous permettra d'étudier les mesures préventives pour palier ces risques.

Conflits d'intérêts

La prévention des conflits d'intérêts s'inscrit dans les objectifs du Groupe RONDY de bonne gouvernance de l'entreprise et dans les axes de sa politique en matière de RSE.

Ceci implique qu'elle ne doit pas seulement se protéger des effets dommageables des conflits d'intérêts, mais aussi s'abstenir de les susciter ou de les provoquer en sa faveur, notamment dans le choix de ses prestataires, experts, consultants, fournisseurs, collaborateurs, etc.

Le Groupe RONDY encourage l'auto-déclaration spontanée, effectuée par chacun dès qu'un risque de conflit d'intérêts est identifié.

La culture de notre entreprise, ainsi que ces mesures, préviennent la situation dans laquelle un individu (ou l'entité pour laquelle il travaille) doit choisir entre les obligations liées à sa fonction et ses intérêts privés.

Les salariés disposent du "formulaire de signalement d'alerte" pour déclarer et signaler de tels agissement s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

Pratiques anticoncurrentielles

Le Groupe s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher toute pratique anticoncurrentielles :

- Prix abusivement bas par rapport aux coûts de production, de transformation et de commercialisation, dès lors qu'ils ont pour objet ou peuvent avoir pour effet d'éliminer une entreprise d'un marché ou de l'empêcher d'y accéder.
- Refus de vente : cela concerne le refus de vendre à une autre entreprise.
- Ventes liées : pratique qui consiste à subordonner la vente d'un produit à la vente d'un autre produit différent du premier.
- Conditions de vente discriminatoires
- Rupture de relations commerciales établies, au seul motif que le partenaire refuse de se soumettre à des conditions commerciales injustifiées.
- En outre, nous respectons les articles L. 420-1 à L. 420-7 du Code de commerce relatifs aux pratiques anticoncurrentielles interdites.

Le Groupe RONDY assure que l'entreprise ne limite pas la concurrence, ni ne maintient ou n'améliore sa position sur le marché d'une manière abusive et dominante.

Anti-blanchiment d'argent

Le Groupe RONDY s'engage à prévenir toute pratique de blanchiment d'argent au sein de sa sphère d'influence, visant à empêcher la dissimulation de l'origine, de la propriété ou de la destination de fonds acquis illégalement ou de manière malhonnête.

Ces mesures visent à éviter que de tels fonds soient intégrés dans des activités économiques légitimes pour leur donner une apparence légale.

Fraudes et intégrité financière

Le Groupe RONDY s'engage à maintenir la conformité de ses comptes et de sa comptabilité avec les principes comptables généralement acceptés. Ces principes garantissent une représentation fidèle et précise des transactions commerciales, des actifs et de la situation financière de l'entreprise, reflétant ainsi sa situation actuelle.

Le Groupe RONDY se conforme aux exigences applicables en matière de reporting financier et veille à ce que celui-ci soit complet, précis et facilement compréhensible.

Cette démarche vise à prévenir les infractions visant à tromper intentionnellement une personne en vue d'obtenir un avantage injuste ou illégal.

Nous fournissons à nos clients l'attestation de régularité fiscale délivrée annuellement par la direction générale des finances publiques, attestant notre conformité aux obligations fiscales requises, notamment :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA
- Paiement de l'impôt sur les sociétés

Ce document est joint à chaque appel d'offres auquel nous répondons.

Nous mettons également à disposition l'attestation Urssaf certifiant que les entités du Groupe RONDY s'acquittent de leurs obligations déclaratives (fourniture des déclarations d'activité et d'emploi salarié) et du paiement des cotisations et contributions sociales.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

6ème année
agrément douanes

97/100
taux de conformité douanière

Notre accréditation opérateur économique agrée pour les simplifications douanières (OEA-C) a été renouvelée en 2023.
Cette accréditation assure :

- Des antécédents douaniers, fiscaux et pénaux satisfaisants
- Un système efficace de gestion des écritures douanières
- Une compétence professionnelle et une probité reconnues,
- Une solvabilité financière.

Infrastructure informatique

Le Groupe RONDY est tenu au secret professionnel et à la confidentialité des informations ; il attache une importance particulière à la sécurité de celles-ci. Il ne divulgue ces données qu'aux personnes nécessaires et n'utilise les informations personnelles que dans le cadre strict du RGPD. Une clause de confidentialité est signée par l'ensemble de nos collaborateurs. Les illustrations suivantes donnent un aperçu de notre plan de protection de l'environnement informatique.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

99,5%
taux de disponibilité serveur ERP

2
nombre de référents cyber sécurité

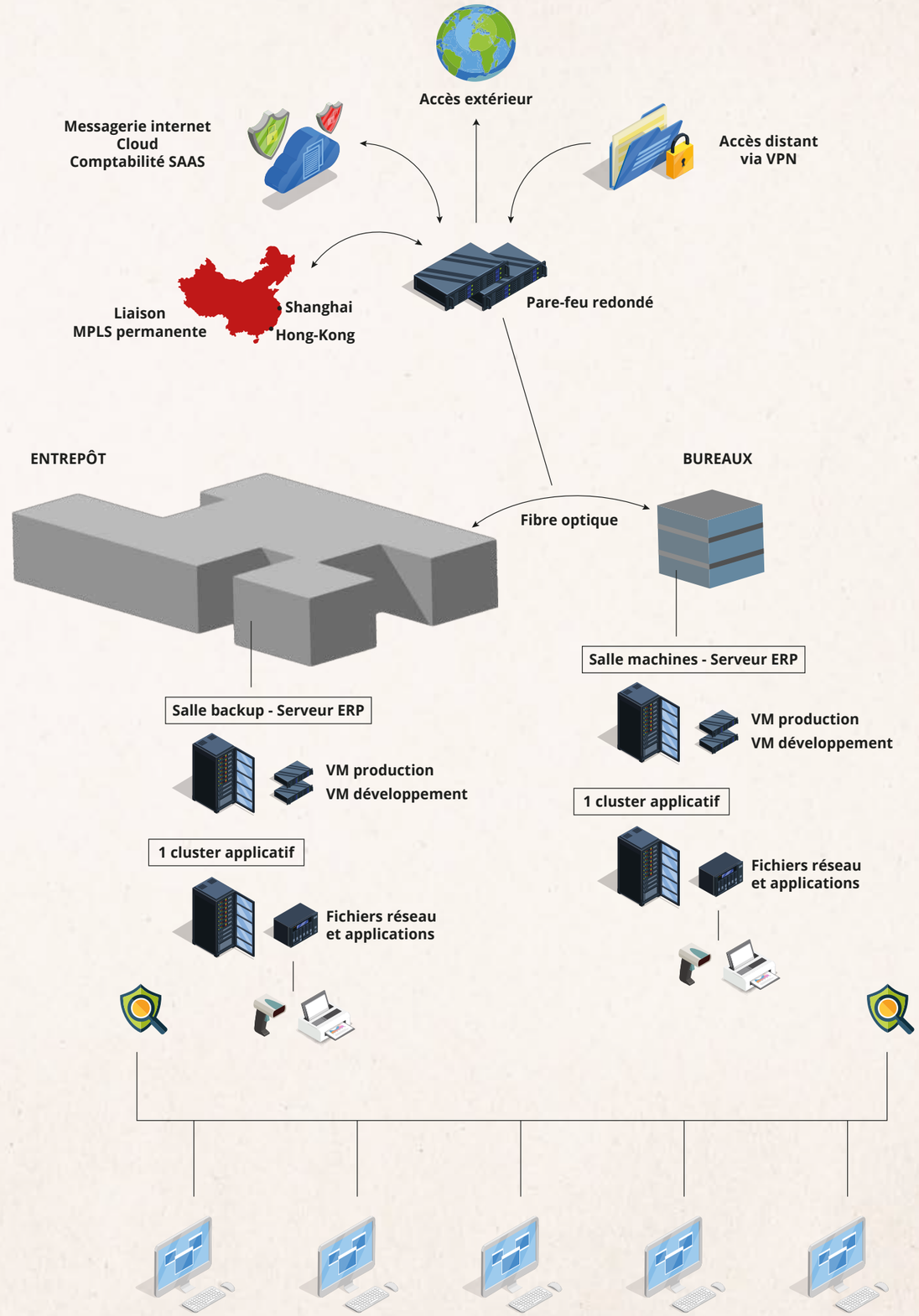

Sécurité de l'information

DROITS
Les droits d'accès aux fichiers et applications sont gérés par groupes de fonction. Chaque collaborateur s'est engagé à respecter notre charte informatique ainsi que tout nouvel arrivant.

SAUVEGARDE
Différents niveaux de sauvegarde de notre système ERP sont réalisés quotidiennement et stockés dans des emplacements sécurisés. Des sauvegardes complètes et historisées de notre serveur de fichiers sont effectuées chaque jour.

MESSAGERIE
Le système de messagerie est assuré par un service Cloud avec analyse antivirale.

MISE À JOUR
Nos serveurs et équipements informatiques font l'objet de mises à jour régulières pour corriger les dernières vulnérabilités.

ACCÈS ET MOTS DE PASSE
L'accès au serveur nécessite un mot de passe comprenant caractères spéciaux, chiffres et majuscules. L'accès depuis l'extérieur se fait exclusivement via une connexion VPN pour les utilisateurs autorisés.

WIFI
L'accès à notre réseau Wifi est crypté afin de prévenir toute fuite de données. Un réseau Wifi spécifique est dédié aux visiteurs, sans accès à nos serveurs.

AUDIT
Nos procédures informatiques sont auditées à intervalles réguliers. Des tests de récupération de sauvegardes sont effectués périodiquement. Une procédure détaille le mode de reprise d'activité en cas de défaillance.

Indicateurs et ambitions

INDICATEUR	FRÉQUENCE	2023	OBJECTIFS 2024
Chartes de transfert de responsabilité signées	Annuelle	70%	95%
Nombre de cas signalés de manquement au code éthique	Annuelle	0	0
Nombre d'incidents de corruption signalés	Annuelle	2	0
Salariés signataires de la charte RGPD	Annuelle	100%	100%
Nombre de personnel formé à la RGPD	Annuelle	24	30
Nombre d'heures de formation RGPD	Annuelle	203	-
Nombre de coupures ERP sur le temps de travail effectif des équipes	Annuelle	0	0
Nombre de contrôles fiscaux, sociaux et financiers (URSSAF, impôts, éco-contributions, CAC)	Annuelle	8	-
Taux de redressement suite à contrôle fiscal et social	Annuelle	0%	0%
Nombre d'audits douanes	Annuelle	1	-
Nombre de non conformités suite à l'audit douanes	Annuelle	0	0

Achats responsables

Politique d'achats responsables 44
Sélection et évaluation des fournisseurs 45
Recours au travail forcé 45
Éco-conception et emballages 46
Protection du consommateur 48
Indicateurs et ambitions 49

Politique d'achats responsables

Le Groupe RONDY a pour principe la loyauté afin d'instaurer et de maintenir des relations de confiance durables.

Le fournisseur conduit ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption dans les transactions commerciales.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

50% *Acheteurs formés à la RSE*

Le Groupe RONDY traite avec honnêteté et équité tous ses fournisseurs, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité, en respectant le principe de la concurrence loyale et ouverte. Les fournisseurs du Groupe RONDY mettent en place et maintiennent une gouvernance basée sur :

- La responsabilité
- La transparence
- L'éthique
- Le respect de l'intérêt des parties prenantes
- Le respect de la législation et des règlements

La prise en compte des problématiques sociales, environnementales et économiques doit être au cœur de leur relation.

En conformité avec sa charte RSE, le Groupe RONDY sélectionne ses fournisseurs sur la base de critères objectifs et exige d'eux qu'ils lui permettent de satisfaire pleinement ses attentes et celles de ses clients.

Le Groupe RONDY attend de ses fournisseurs qu'ils s'approprient pour eux-mêmes les principes de cette charte RSE et les déclinent vers leurs propres fournisseurs.

Le Groupe RONDY traite avec bienveillance ses fournisseurs et privilégie la mise en place de justificatif de production en cas de non-conformité plutôt que de blacklister un fournisseur.

projets 2024

Amplifier la remontée des containers par voie ferroviaire entre le port de déchargement et notre site d'Aurec-sur-Loire.

Sélection et évaluation des fournisseurs

Le service achats évalue tous ses fournisseurs :

- Questionnaire préalable
  Systématiquement, dès leur référencement afin d'appréhender leur organisation qualité, leur situation financière et leur politique sociale et environnementale.
- Questionnaire d'évaluation
  Annuellement, afin d'évaluer de façon objective la qualité des produits et services rendus.
- Audit
  Périodiquement, un audit approfondi est réalisé pour déceler d'éventuelles défaillances portant aussi bien sur le système de production et d'assurance qualité que sur les engagements RSE.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

100% *de fournisseurs soumis au questionnaire préalable*

100% *de fournisseurs évalués annuellement*

85% *fournisseurs ont obtenu une note > à 15/20 au questionnaire d'évaluation*

Recours au travail forcé

La définition du travail forcé correspond aux conventions OIT (Organisation Internationale du Travail) n° 29 et 105 et comprend notamment les travaux effectués sous la menace ou suite à des mesures de coercition exercées sur les prisonniers politiques, la réquisition de main-d'œuvre à des fins de développement économique, le travail obligatoire en tant que mesure de discipline de travail, punition pour avoir participé à des grèves ou mesure de discrimination raciale, sociale, nationale ou religieuse.

Le Groupe RONDY et ses fournisseurs n'ont pas recours au travail forcé.

Les salariés ont à leur disposition le "formulaire de signalement d'alerte" pour déclarer et signaler de tels agissements s'ils en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

Éco-conception et emballages

Réduire, Réutiliser, Recycler, ces "3R" sont les piliers d'une consommation responsable pour moins gaspiller et préserver nos ressources naturelles. Le Groupe RONDY s'est engagé dans une stratégie d'éco-conception suivant ces 3 principes :

Réduire

Réduction des formats des emballages
Plus de produits dans les containers pour un impact moindre sur le transport

Étude systématique des quantités optimales de conditionnement
Réduire le gaspillage et répondre aux besoins du consommateur

Développer des gammes de produits en vrac
Zéro emballage

Réflexion en cours sur les suremballages
Suppression des films plastique

Gamme d'électroprtatif avec batterie universelle
Une seule batterie pour plusieurs outils

Consignes d'entretien et d'utilisations détaillées
Pour favoriser la durée de vie des produit

Recycler

Tri des déchets
Le métal et le carton sont triés et revalorisés, le carton est compacté...

Mise à disposition de bacs de collecte
Piles et ampoules

Suppression du PVC
Emballages recyclables-recyclés

Réemployer

Développement d'emballages réutilisables
Sachets refermables

Deuxième vie des emballages
Cartons réutilisés comme matériau de calage

Produits réparables
Mise à disposition de pièces de rechange pour une meilleure durabilité

Protection du consommateur

Nous nous engageons chaque jour à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour identifier, prévenir et maîtriser les risques inhérents à notre activité et à celles de nos parties-prenantes. Nous nous focalisons notamment sur les menaces qui pourraient impacter la vie de nos partenaires, clients et consommateurs.

Régulièrement actualisée, notre gestion des risques est pilotée pour chacun de nos processus. Elle est composée de l'ensemble des membres du Comité de Direction.

Les actions mises en œuvre afin de prévenir et maîtriser les risques identifiés, ainsi que les résultats obtenus, sont suivies par nos équipes grâce à des indicateurs.

Afin de garantir une sécurité optimale du consommateur, le Groupe RONDY s'engage tout particulièrement à fournir des produits qui répondent aux dernières normes en vigueur.

Nos équipes techniques s'assurent au quotidien de la qualité et de la durabilité des produits, avec des tests réalisés chaque jour en usine.

Nous assurons en outre une vérification technique et réglementaire régulière de nos produits auprès de laboratoires indépendants de référence pour le marché français.

Ces différentes actions permettent d'obtenir un taux de conformité particulièrement élevé chez le consommateur, pendant et après la durée de garantie de nos produits.

Nous disposons également d'une équipe SAV réactive et à l'écoute du consommateur pour fournir les conseils d'utilisation les plus pertinents et les pièces de rechanges nécessaires à la prolongation de la durée de vie de nos produits. Nous tenons à disposition du client plus de 500 références de pièces détachées.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

360
inspections en usine par nos équipes

99%
Taux de conformité produits chez le client durant la période de garantie

Indicateurs et ambitions

INDICATEUR	FRÉQUENCE	2023	OBJECTIFS 2024
Signature des CGA par fournisseurs de produits finis	Annuelle	60%	95%
Pourcentage du CA de produits finis achetés dans une entreprise ayant une démarche RSE (BSCI...)	Annuelle	48%	60%
Signature des CGA par les sous-traitants et fournisseurs de services	Annuelle	0%	60%
Pourcentage du CA achats de produits fabriqués en proximité / Europe	Annuelle	16%	20%
Pourcentage de fournisseurs audités dans l'année	Annuelle	10%	20%
Nombre de containers remontés par rail	Annuelle	8%	15%
Nombre de nouveautés éco-conçues	Annuelle	0	5
Nombre de nouveautés avec emballage éco-responsable	Annuelle	140	-
Taux de produits avec emballage éco-conçu	Annuelle	74%	80%
Taux de conformité produits chez le client	Annuelle	99%	100%
Taux de conformité des déclarations douanières	Annuelle	99,7%	100%
Taux de conformité réglementaire des produits	Annuelle	99,9%	100%
Taux d'acheteurs formés aux achats responsables	Annuelle	50%	100%

Environnement

Protection de l'Environnement 52
Consommation d'énergie 54
Consommation des matières premières 57
Politique de l'eau 58
Utilisation de substances dangereuses 58
Tri et recyclage des déchets 59
Bonnes pratiques environnementales 60
Communication transparente 61
Bilan carbone 2023 62
Indicateurs et ambitions 63

Environnement

Protection de l'Environnement

Le Groupe RONDY s'engage à prévenir et à réduire l'impact environnemental dans le stockage, le transport et l'utilisation de produits et de matières premières. De plus, il est absolument nécessaire que l'utilisation de la terre, de l'air et de l'eau se fasse en conformité avec toutes les lois et directives en vigueur. De même, tout rejet de substances dangereuses doit être proscrit.

La sécurité des produits, des émissions et des déchets, tout comme l'utilisation efficace des matières premières, de l'énergie et de l'eau sont régulièrement suivies.

Les déchets sont traités en accord avec les exigences légales.

Le Groupe RONDY s'engage à optimiser la consommation d'énergie et d'eau et réduire ses déchets.

Le Groupe RONDY a installé plusieurs fontaines à eau sur le site afin de réduire le recours aux emballages plastiques.

Depuis de nombreuses années, le Groupe RONDY est partenaire de Reforest'action
Le Groupe RONDY sensibilise ses équipes à la préservation de l'environnement.

Installation de ruches sur notre site

Installation de tables de pique-nique

NOS ACTIONS

- Installation de ruches sur notre site en collaboration avec un apiculteur du secteur.
- Des tables de pique-nique installées aux abords du bâtiment permettent à nos salariés de s'aérer et de profiter de notre très bel environnement.
- Jachère fleurie à proximité des ruches.
- Tonte par chevaux de quelques zones de nos extérieurs.
- Entretien des locaux à l'eau ozonée pour éviter les produits ménagers toxiques pour l'environnement
- Vente au personnel de produits en retour SAV ou dont l'emballage est détérioré.
- Collecte de déchets recyclables : piles, bouchons plastiques.
- Mise à disposition d'un composteur à proximité du réfectoire.
- Tri et valorisation de nos déchets au moyen de poubelles de tri (carton, acier...)

projets 2024/2025

Accentuer l'électrification du parc véhicules.

Lancer l'étude d'une installation photovoltaïque.

Consommation d'énergie

Le Groupe RONDY s'engage à améliorer de façon efficace sa consommation d'énergie avec le renouvellement régulier de son parc automobile, informatique et machines par du matériel plus économe répondant aux dernières normes en vigueur.

OPTIMISATION DU CHAUFFAGE

Pour optimiser le chauffage de notre bâtiment atelier, nous avons installé des ventilateurs destratificateurs au plafond, permettant d'homogénéiser la température dans les locaux et réduire la consommation de chauffage. Nous nous engageons également à suivre les mesures de sobriété énergétique en vigueur dans un souci de préservation des ressources naturelles.

VÉHICULES BASSES ÉMISSIONS

Lors du renouvellement de leur leasing, nos véhicules thermiques sont progressivement remplacés par un modèle électrique ou hybride en fonction des besoins identifiés. Notre site dispose actuellement de deux bornes de recharges pour véhicules électriques.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

35% *véhicules crit'air 0 ou 1*

21% *dont véhicules électriques*

Électrification des véhicules

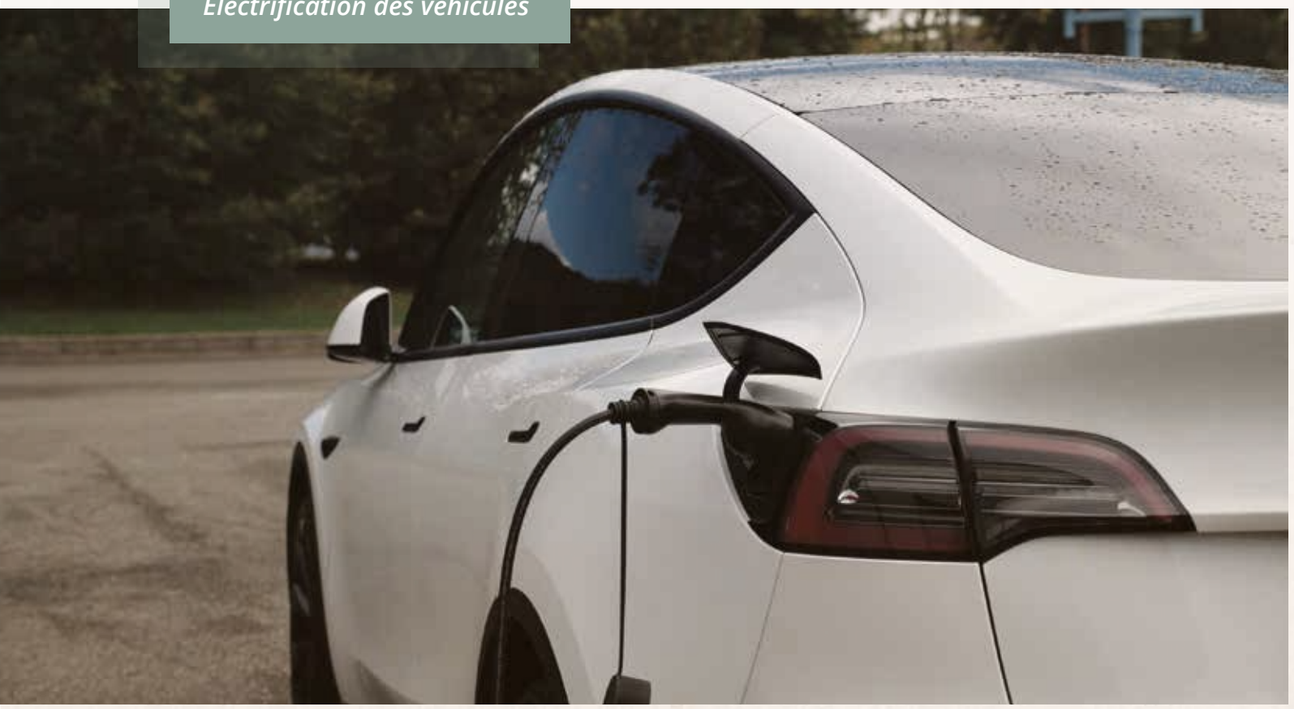

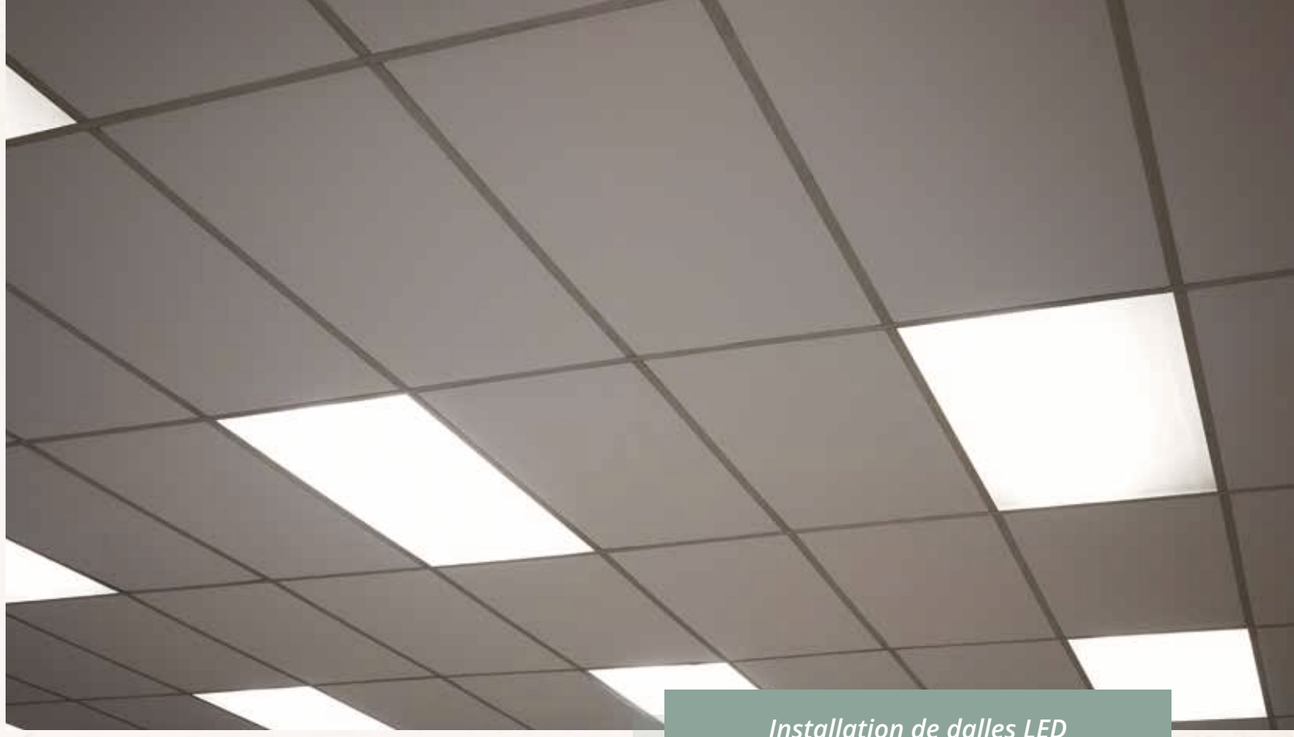

Installation de dalles LED

ÉCLAIRAGE ÉCONOMIQUE

Un vaste projet de relamping a été conduit sur la période 2022-2023. La totalité de l'entrepôt est dorénavant équipée d'éclairages LED.
Le projet se poursuit actuellement dans notre bâtiment administratif, en remplaçant chaque point d'éclairage en fin de vie par un luminaire LED.

Nous avons équipé nos sanitaires de détecteurs de mouvement pour limiter les oublis d'extinction de l'éclairage. De même, nous avons installé nous avons installé un interrupteur général, actionné chaque soir, pour éviter les oublis d'éclairage dans les bureaux.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

1400 *Réglettes LED installées*

RÉDUCTION DE NOS CONSOMMATIONS

Pour le filmage de nos palettes, nous avons fait le choix de limiter drastiquement l'utilisation de notre housseuse thermique, forte consommatrice d'énergie et de matière plastique, au profit de filmeuses automatiques plus économes.

Sur le site d'Aurec, pour nos systèmes de chauffage et de climatisation, nous avons également installé des programmeurs pour gérer et optimiser les cycles de fonctionnement.

ÉLECTRICITÉ

L'électricité est notre source d'énergie principale. Nous suivons les statistiques de consommation en KWh chaque mois.

Afin pouvoir suivre de manière plus efficiente notre consommation électrique, nous prévoyons la pose de sous-compteurs à la fois sur la partie bureaux mais aussi sur certains secteurs stratégiques de l'entrepôt (tour de stockage, zone d'expédition...).

Grâce à ce sous-comptage, nous espérons pouvoir cibler les leviers d'optimisation pour atteindre une baisse de la consommation annuelle de 5%.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

41% *Baisse de consommation d'électricité entre 2021 et 2023*

GAZ

Nous utilisons le gaz comme source d'énergie pour le chauffage de notre atelier.

Nous sommes actuellement équipés d'un ancien système de compteur ne permettant pas la télérelève.

Nous réalisons donc des relevés mensuels tous les mois de la saison hivernale (novembre-mars) pour suivre l'évolution de notre consommation.

Dans le cadre de notre démarche éco-responsable et comme nous l'avons initié dans les bureaux, nous étudions la pertinence de ce système de chauffage par rapport à une nouvelle installation moins énergivore.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

34% *Baisse de consommation de gaz entre 2021 et 2023*

Évolution des consommations en énergie du Groupe RONDY (sur 12 mois glissants, base 100 en déc 2021)

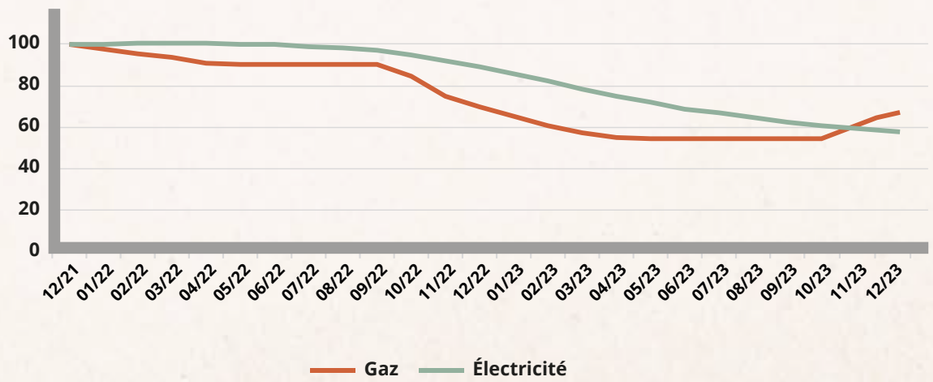

Consommation des matières premières

Le Groupe RONDY s'engage à améliorer de façon efficace sa consommation en matière première par de multiples actions au quotidien :

- Limitation des impressions et priorisation du noir et blanc,
- Dématérialisation des fiches de paie et coffre-fort numérique personnel pour chaque collaborateur,
- Utilisation de poubelles de tri sur le site,
- Développement des échanges par EDI avec nos clients,
- Mise en place d'une fontaine à eau pour réduire l'utilisation des bouteilles plastique,

projet 2024/2025

Installation de bornes électriques pour le parking salariés

- Développement de notre propre ERP permettant de gérer de manière optimisée notre flux d'information et évitant ainsi d'imprimer une multitude de documents. De plus, l'activité de préparation s'effectue directement sur poste informatique (PDA) et non plus en version papier,
- Fourniture à nos salariés d'un kit repas (gourde, tupperware en verre, couverts, serviette, sac isotherme) afin de réduire l'utilisation de produits jetables et de s'inscrire dans la durabilité des produits,
- Priorisation des prestataires locaux pour nos actions diverses (broderie, imprimerie, festivités, formation, plateaux repas, séminaires, commerces de proximité sont choisis dans un rayon de 60 km),
- Partenariat avec une école de notre commune pour le financement de leurs gobelets plastique afin de limiter les déchets lors des activités de l'école (kermesse, célébration...),
- Remplacement des sachets plastique par des sacs en toile ou en tissu recyclés pour nos cadeaux salariés ou clients.

Politique de l'eau

L'accès à l'eau est un droit fondamental essentiel à la survie humaine et doit être pleinement reconnu. En conséquence, il est essentiel que notre entreprise traite la gestion de l'eau de manière responsable, reconnaissant ainsi son importance primordiale.

USAGE INDUSTRIEL OPTIMISÉ

Nous avons d'ores et déjà équipé l'ensemble des robinetteries avec des détecteurs de mouvements sur tous les points d'eau.

BONNES PRATIQUES

Pour les sanitaires, nous envisageons de mettre en place des chasses d'eau à double actionnement afin de limiter la consommation d'eau.

Nos procédés logistique et d'entreposage ne nécessitent pas l'utilisation d'eau.

L'entretien de nos locaux est réalisé à l'eau ozonnée pour éviter les produits ménagers toxiques pour l'environnement et nos collaborateurs.

Utilisation de substances dangereuses

Notre souci permanent est de supprimer ou limiter l'utilisation de produits dangereux. Lorsque cela n'est pas possible, nous assurons les formations nécessaires de nos salariés à l'utilisation de ces produits et nous assurons leur stockage avec gestion des FDS associées.

Nous réalisons le tri des déchets dangereux de manière séparée. Nous disposons de kits absorbants afin de maîtriser le risque de pollution en cas de déversement accidentel.

QUELQUES CHIFFRES (2023)

19 *produits dangereux utilisés*

0 *dont produits CMR*

Tri et recyclage des déchets

La gestion des déchets est un enjeu environnemental important pour réduire l'impact de notre site sur l'environnement.

Afin de promouvoir le recyclage, le Groupe RONDY effectue un tri sélectif "5 flux" du bois, du carton, du papier, du plastique et des métaux.

Nous disposons des procédures de tri des déchets sur nos différentes zones afin d'inciter le personnel au bon respect de nos règles.

Nous travaillons en collaboration avec des prestataires agrées pour la récupération des différentes typologies de déchets. Des bordereaux de suivi nous sont transmis pour assurer leur réutilisation ou élimination dans des filières agrées.

Nous effectuons l'analyse quantitative et qualitative de ces Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD) pour mesurer la volumétrie totale par type de déchet ainsi que leur méthode de revalorisation ou de destruction.

Nous engageons également des actions à la source pour limiter nos déchets sur nos processus et en assurons le suivi. Pour le Groupe RONDY un bon déchet est un déchet non produit, pour ces raisons notre entreprise a mis en place différents outils pour limiter au maximum le nombre de ces rebuts de production :

- En cas de rebut, nous collaborons avec différentes associations notamment la Croix-Rouge Française.
- Nous avons mis en place un projet "collecte de bouchons" avec notre partenaire Bouchons d'Amour. Ce programme vise le recyclage et la transformation des matériaux recyclés : les bouchons usagés sont traités pour soutenir le monde du handicap en finançant des équipements et la formation de chiens pour les personnes déficientes visuelles.

Dès la conception des bâtiments en 1990, un système de convoyage et de compactage a été installé sous la dalle de l'entrepôt pour collecter les emballages carton générés par le groupe et favoriser leur valorisation ultérieure. Cette démarche innovante pour l'époque illustre notre vision respectueuse de l'environnement.

projets 2024

Collecte et valorisation des EPI usagés

Environnement

Bonnes pratiques environnementales

L'ensemble du personnel du Groupe RONDY est sensibilisé et formé aux bonnes pratiques environnementales :

GESTION DU PAPIER

- Imprimer les documents en recto/verso
- Réutiliser les feuilles de papier en brouillons
- Limiter les impressions couleurs
- N'imprimer que si nécessaire
- Dématérialisation des documents administratifs

ÉLECTRICITÉ

- Éteindre les lumières en quittant un bureau
- Éteindre les écrans d'ordinateur tous les soirs
- Baisser / couper le chauffage / clim le soir ou lorsque les bureaux son aérés

TRI DES DÉCHETS

- Respecter le tri des déchets

CONSOMMABLES

- Ne pas faire de sur-stockage
- Éviter l'eau en bouteille

GESTION DE L'EAU

- Bien fermer les robinets
- Signaler les fuites

Communication transparente

Le groupe RONDY communique de manière transparente au travers des réseaux sociaux. Il partage ainsi son actualité de manière régulière (Offres d'emploi, actions diverses etc.).
Ainsi, à l'occasion de la COP28, un post a été réalisé chaque jour, mettant en évidence un point spécifique de notre engagement RSE.

Bilan carbone 2023

En 2023, le groupe Rondy a réalisé son premier bilan carbone portant sur les scopes 1, 2 et 3, dont les conclusions sont disponibles ci-dessous.

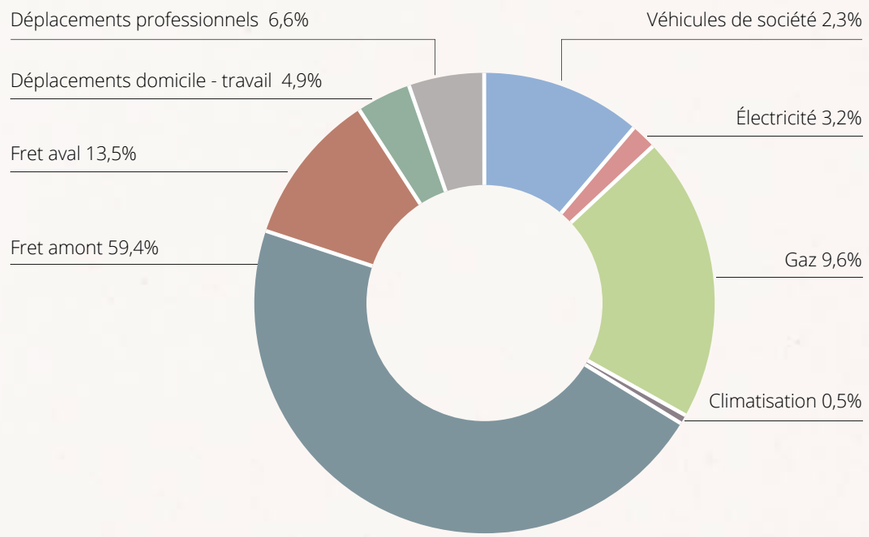

NOS ACTIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES

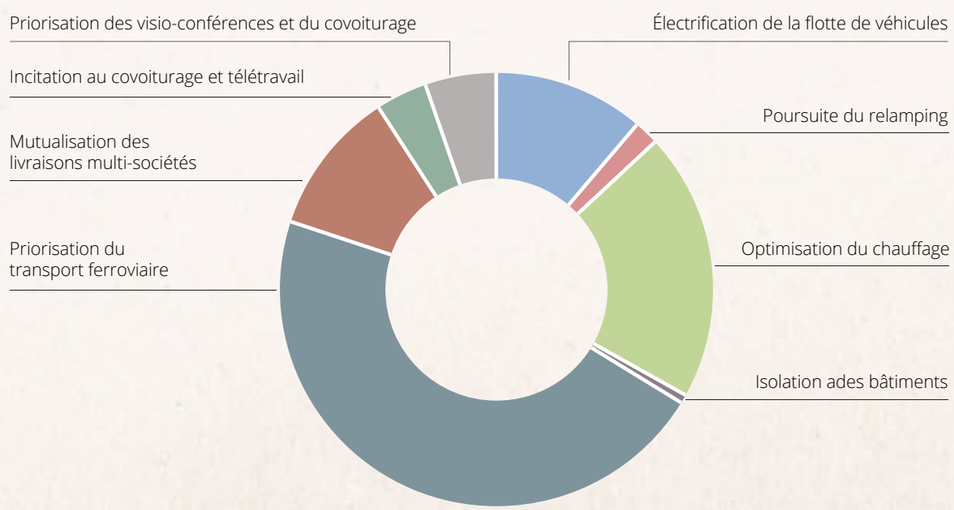

ANALYSE

Une ambitieuse démarche de diminution de nos consommations d'énergie avait déjà été initiée précédemment, comme le démontrent les chiffres présentés page 56 avec notamment une baisse de consommation d'énergie annuelle du site d'Aurec de 41% entre 2021 et 2023. Ce premier état des lieux de nos émissions de gaz à effet de serre nous a permis d'obtenir une vision claire sur notre impact et les leviers à activer en priorité afin de poursuivre nos efforts. Nous avons ainsi pu valider un premier plan d'actions à différentes échelles du groupe pour limiter les effets négatifs de nos activités.

Ce bilan sera réalisé chaque année, nous donnant ainsi un suivi de nos actions dans le domaine.

Indicateurs et ambitions

INDICATEUR	FRÉQUENCE	2023	OBJECTIFS 2024
Pourcentage de prestataires communiquant leur impact CO_2	Mensuelle	60%	70%
Mise à jour des protocoles de sécurité	Annuelle	70%	100%
Fiabilité politique de stockage	Annuelle	70%	90%
Nombre d'incidents environnementaux	Annuelle	0	0
Taux de service logistique	Annuelle	0,11%	0,10%
Tonnage des déchets dangereux	Annuelle	0	0
Tonnage des déchets non dangereux	Annuelle	129	
Taux de valorisation	Annuelle	87%	90%
Consommation d'eau (m^3, donnée 2022)	Annuelle	2030	1800
Total des émissions GES Scope 1 et 2 (Teq CO_2)	Annuelle	179	175
Total des émissions GES Scope 3 (Teq CO_2)	Annuelle	973	950
Total empreinte carbone (Teq CO_2)	Annuelle	1152	1125

Groupe RONDY
Z.I Les Prairies
43110 Aurec-sur-Loire
Tél. 04 77 35 10 10

Ce document est la propriété du Groupe RONDY. Tous droits réservés, toute reproduction est interdite.
Réalisation : service Marketing Groupe RONDY.© Crédits photos : Groupe RONDY - Adobe Stock - Freepik.
Ce document a été optimisé pour un usage numérique. N'imprimez que si nécessaire.